



Conférence de presse 15 novembre 2012



Sommaire

Digicash révolutionne le paiement par mobile	3		
Digicash, comment ça marche ?	5		
Digicash: une solution technologique mais aussi un écosystème Digicash, une solution à valeur ajoutée pour les commerçants Digicash : des entrepreneurs, des ambitions et des innovations	11		
		Digicash Payments a bénéficié de l'expertise de Mpulse	16



Digicash révolutionne le paiement par mobile

Nouvelle filiale de la société luxembourgeoise Mpulse S.A., le leader national du paiement mobile par les opérateurs télécom avec 90% de parts de marché, la société Digicash Payments S.A. lance sa solution de paiement mobile liée au compte bancaire.

Digicash est une véritable révolution dans ce domaine. C'est en effet la première solution de paiement sur smartphone qui fonctionne en débit immédiat depuis un compte bancaire et cela en mode multi-banques.

Cela signifie que, contrairement à d'autres systèmes disponibles sur le marché, il n'est pas nécessaire d'ouvrir et de gérer un compte spécifique ou de penser à alimenter un compte « prépayé » pour payer avec un mobile. Mieux encore, Digicash ne sert pas uniquement à régler une place de parking ou des achats d'un petit montant, comme le proposent déjà différentes solutions de paiement utilisées à travers l'Europe. Avec Digicash, le smartphone peut également être utilisé pour payer des achats de plusieurs centaines voire de plusieurs milliers d'euros : une note de restaurant, des courses au supermarché, des achats sur internet ou bien encore des factures reçues par courrier. Cette solution répond en cela aux attentes des consommateurs, comme le confirment d'ailleurs virtuellement toutes les études de marché réalisées dans ce contexte, qui ont également mis en évidence la pertinence d'un mode de paiement mobile n'impliquant pas l'ouverture d'un compte dédié.

Confort, simplicité et garantie des banques

Digicash a pour atout d'être d'une grande simplicité d'utilisation. Le téléchargement et l'activation de l'application gratuite sur un smartphone prend à peine deux minutes et se fait entièrement en ligne par l'intermédiaire du *home banking*. Pour payer avec l'application, l'utilisateur de Digicash scanne un QR Code affiché sur une facture, un sticker ou une tablette numérique, à l'aide de son mobile. Le paiement est effectué par virement bancaire du compte du payeur vers le compte du commerçant .

Sur le plan technique et technologique, Digicash a bénéficié de toute l'expertise et de l'expérience de sa maison mère en matière de paiement mobile et est le fruit de deux ans de préparation et de développements. Pour parfaire cette innovation, ses créateurs ont choisi de la développer en partenariat avec le monde bancaire. Validée par les banques, surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et contrôlée par des auditeurs externes indépendants, Digicash est une innovation qui répond aux standards les plus exigeants en matière de sécurité.



Des atouts dont bénéficient également les commerçants pour lesquels Digicash a développé différents services à forte valeur ajoutée. Une soixantaine de commerçants, des indépendants comme de grandes enseignes nationales, ont d'ores et déjà choisi de s'associer à Digicash.

Depuis le mois d'août, Digicash a été mis à la disposition du personnel de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE), en avant-première. La solution est désormais accessible aux 168.000 clients S-net (home banking) de la banque. Des discussions sont en cours avec d'autres banques afin de rendre les nombreux avantages de Digicash disponibles pour le plus grand nombre de consommateurs dans un avenir proche.



Digicash, comment ça marche?

« Le consommateur a toujours été au cœur de nos réflexions lors de l'élaboration de Digicash, c'est pourquoi notre objectif a été de créer une solution extrêmement facile à utiliser » explique Georges Berscheid, co-fondateur de Digicash. Et force est de constater que cela se confirme à l'utilisation. Pour profiter des avantages de Digicash, le consommateur doit simplement télécharger l'application gratuite depuis l'App Store ou Google Play sur son mobile Apple ou Android. Il lui suffit ensuite d'associer Digicash dans son home banking à son compte courant. L'utilisateur de Digicash n'a donc pas besoin d'ouvrir un compte spécifique ou d'alimenter un compte « prépayé », ce qui limite d'ailleurs les erreurs et réduit considérablement des risques liés à la fraude. L'opération ne prend que deux minutes à peine. Avec Digicash, il suffit d'avoir son téléphone sur soi pour effectuer ses achats.

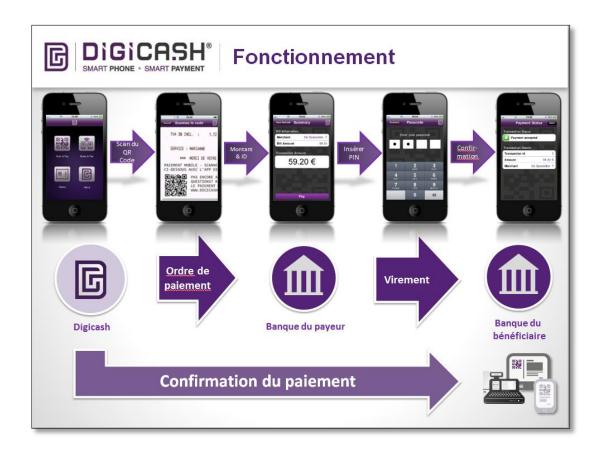
Simplicité, convivialité et gratuité pour le payeur

Pour payer, le consommateur n'a qu'à lancer l'application Digicash avant de scanner par l'intermédiaire de l'appareil photo du téléphone le QR Code (code-barres à deux dimensions) imprimé sur une facture papier, sur un sticker près de la caisse ou affiché sur l'écran d'une caisse, d'un ordinateur ou d'une tablette. Ce procédé permet donc des règlements dans tous les contextes, sur le point de vente ou bien à distance, en déplacement ou depuis chez soi. Le consommateur entre ensuite son code PIN pour confirmer le paiement. En quelques secondes, il réceptionne sur son mobile la confirmation de paiement. Toute cette procédure prend en moyenne entre 5 et 7 secondes. Et le tout est sans frais pour le payeur : ni l'application qu'il installe sur son téléphone, ni les paiements réalisés n'occasionnent des coûts.

Paiement crypté

« Les solutions en matière de paiement via mobile doivent être simples mais également offrir une très grande sécurité. Elles doivent respecter la réglementation applicable au secteur financier et atteindre le niveau de sécurité propre au secteur bancaire » complète Raoul Mulheims, autre fondateur de Digicash Payments. « Avec notre application, aucune donnée sensible ne transite entre le consommateur et le commerce où est effectué le paiement ». De plus, les données en relation avec le paiement sont cryptées à de multiples niveaux. Toujours au registre de la sécurité, la solution Digicash est validée par les banques et auditée par des experts externes, en fonction des obligations propres au secteur financier. Et cela se fait sous l'autorité de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Enfin, la plate-forme Digicash est certifiée PCI-DSS, le standard édicté par l'industrie des cartes de paiement.





Bon à savoir: Digicash Payments S.A. est surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et agréée en tant qu'Etablissement de Paiement par le Ministère des Finances.

Contrairement aux comptes prépayés, Digicash ne sert pas uniquement à régler de petits montants. Avec Digicash, il est possible de régler par exemple sa facture de LALUX Assurances, ses achats au Cora ou bien encore ses prochaines vacances chez Sales-Lentz. La limite par défaut de Digicash est de 2.500 euros par transaction, mais peut être modulée à la baisse comme à la hausse.



Au-delà des frontières

Le fait de collaborer avec des banques qui travaillent en réseau à l'échelon national et international et d'utiliser des standards largement partagés facilitera grandement un déploiement de Digicash à l'étranger. Digicash est greffé sur un flux financier qui est depuis des décennies interopérables au-delà des frontières : les virements bancaires. Digicash coopère ainsi avec plusieurs acteurs internationaux pour définir les standards et procédures d'échange entre systèmes de paiement mobile. De par son modèle unique et son agrément d'Etablissement de Paiement qui lui permet d'exercer son activité dans toute l'Union européenne, Digicash est le partenaire de prédilection des banques internationales pour la mise en place de leurs solutions de paiement mobile. Rien qu'en Europe, 4.700 banques sont concernées et ont des besoins potentiels en la matière. Des pourparlers sont ainsi en cours avec des instituts en France, en Belgique et en Italie.

Les atouts de Digicash pour les consommateurs

Polyvalence : la solution permet de régler ses factures, petites et grosses, dans les commerces, mais également sur internet

Flexibilité: il sera possible d'associer plusieurs comptes bancaires à Digicash et de sélectionner celui à débiter lors du règlement

Confort : l'App est liée directement au compte courant et une fonction «tableau de bord » permet un suivi facile de ses dépenses

Sécurité: tous les échanges sont entièrement cryptés et le code PIN personnel est requis pour valider chaque paiement

Gratuité : l'application Digicash est gratuite et les paiements réalisés n'occasionnent aucun frais pour le payeur

Fidélisation: avec Digicash, il sera possible d'associer ses cartes de fidélité et de bénéficier automatiquement des avantages ou du crédit de points à chaque paiement sans devoir sortir une carte spécifique



Digicash: une solution technologique mais aussi un écosystème

Le lancement de la solution de paiement mobile Digicash, développée par Digicash Payments S.A., fera du Luxembourg le premier pays au monde à disposer d'une solution de paiement mobile multibanques en débit immédiat sur compte bancaire.

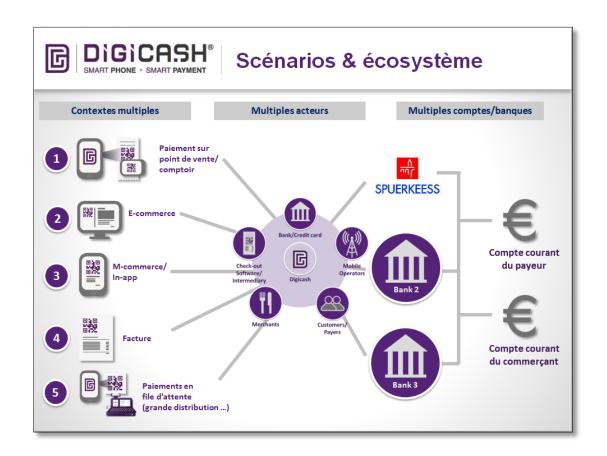
Le succès de la démarche repose principalement sur la confiance et l'adhésion des consommateurs, des banques, des opérateurs mobiles et des commerçants. Depuis de nombreux mois, toute l'équipe de Digicash Payments S.A. est en contact étroit avec tous ces partenaires pour développer un cadre et un écosystème performant. « Etant leader sur le marché du paiement par mobile (SMS Premium) pour des micro-paiements avec notre société mère Mpulse, nous avons voulu recréer un écosystème finalement très proche de celui que nous avons établi avec les opérateurs mobiles depuis 2006. Mais cette fois-ci en collaboration avec les banques et en développant un système qui s'applique à tous les paiements, de faible valeur comme pour des montants plus élevés » souligne Jonathan Prince, cofondateur et business development manager de Digicash Payments S.A..

Avec les banques et les commerçants du pays

Présenté aux acteurs majeurs de la place au courant de l'année 2011, Digicash a fait l'objet d'une évaluation approfondie par plusieurs banques désireuses de participer à cette solution, qui accompagne un basculement comportemental du consommateur, pour qu'à l'avenir le règlement des achats et factures se réalise au moyen du smartphone. La BCEE a d'ores et déjà adopté Digicash et le propose à ses clients. Des discussions avec d'autres établissements en vue de leur adhésion prochaine sont bien avancées. « C'est très important car la relation de confiance entre la banque et ses clients demeure un facteur clé de l'adoption » insiste Raoul Mulheims, co-fondateur de Digicash. « 99% des paiements au jour d'aujourd'hui sont exécutés par les banques. Les consommateurs ont toujours une très grande confiance en leur banque pour la gestion de leur argent et la mise à disposition des moyens de paiement ».

Des discussions avaient aussi été initiées avec les commerçants pour mieux identifier les besoins et les prendre en considération dans le cadre du développement de la solution. Là encore avec succès, puisque de nombreuses enseignes et émetteurs de factures ont d'ores et déjà confirmé leur intérêt et leur volonté d'adhérer à Digicash dès son lancement. Plus de 60 commerçants et autres bénéficiaires de paiement participent au lancement de Digicash : supermarchés, commerces de détail, facturiers, sites e-commerce et acteurs du secteur public. Il est vrai que si Digicash multiplie les possibilités de paiement et les avantages pour le consommateur, il s'accompagne aussi de toute une palette de services et de solutions dédiés au commerçant (voir fiche 4 ci-après).





Bon à savoir: Lors du lancement, une version de Digicash aux couleurs de la BCEE sera disponible. Intitulée S-Digicash, elle est disponible dans l'App Store pour iPhone et dans Google Play pour les téléphones Android.

D'autres applications suivront très prochainement avec l'adhésion de nouvelles banques à la solution Digicash.

Digicash, solution innovante

Le 2 février dernier, la solution de paiement mobile luxembourgeoise Digicash a remporté le « prix du jury » lors du premier concours « Accenture Innovation Awards Belgium and Luxembourg for Financial Services », qui a récompensé les projets et produits les plus innovants du marché des services financiers en Belgique et au Luxembourg. Digicash a été récompensé face à une centaine d'autres innovations belges et luxembourgeoises. Au-delà de la prouesse technologique, cet award met en lumière la pertinence et l'intérêt de Digicash en tant que solution visant à faciliter la vie des consommateurs tout en renforçant leurs relations avec leurs institutions financières.



Bon à savoir: Les efforts de R&D de Digicash sont soutenus par le Gouvernement luxembourgeois dans le cadre d'une convention signée en 2010.

Les atouts de Digicash pour les banques

Concurrentiel: c'est une solution innovante qui permet aux banques adhérentes de se positionner activement sur le marché émergent des paiements mobiles et de garder le contact direct avec le client

Fidélisation: en mettant une solution de paiement originale et fiable à la disposition de leurs clients, les banques renforcent leurs relations avec leur clientèle, créent un nouveau canal de communication et multiplient les moments de contact

Sécurité : la solution Digicash a été développée en collaboration avec l'univers bancaire et satisfait à ce titre aux standards élevés applicables

Facilité : Digicash étant compatible avec les systèmes utilisés par les banques, son implémentation technique est réellement facilitée



Digicash, une solution à valeur ajoutée pour les commerçants

Simple d'utilisation et sécurisé, Digicash libère le consommateur. Mais ce mode de paiement alternatif offre également de nombreux avantages pour les commerçants et émetteurs de factures. La solution Digicash a en effet pour particularité de s'adapter à tous les scénarii de paiement et de répondre précisément aux besoins de chaque business, y compris aux attentes des entreprises actives dans le e-commerce et le m-commerce. Digicash est compatible avec la grande majorité des systèmes de caisse utilisés par les commerçants.

Confort, facilité d'installation et garanties

Flexible, Digicash s'intègre en toute simplicité au système de gestion et de comptabilité du commerçant ainsi qu'aux différents systèmes de fidélisation de la clientèle. Le système s'adapte à tous les procédés d'encaissement : système de caisse, interface e-commerce, logiciel de génération de factures et en mobilité sur tablette et smartphone.

C'est une solution évolutive, la neutralité technologique et la modularité des plateformes de gestion favorisent l'implémentation aisée de nouvelles logiques et de systèmes innovants. Digicash est compatible avec toutes les banques établies au Luxembourg pour la réception des sommes réglées par la clientèle : les fonds sont crédités par simple virement sur n'importe quel compte courant.

Les garanties associées aux paiements sont celles des virements : les paiements transitent par le réseau bancaire, de la banque du payeur à la banque du bénéficiaire, sans qu'un acteur tiers n'entre en possession ou traite les fonds sur ses comptes. Le commerçant profite donc des mêmes engagements et obligations des banques que ceux applicables aux virements classiques.

Gestion et finances

Digicash permet un relevé quotidien du nombre de transactions et de leur montant total au sein de l'application marchande et dans l'application web mise à disposition des commerçants.

Le paiement est exécuté par la banque du payeur. L'absence de saisie manuelle des montants et des références garantit l'exactitude des montants reçus et réduit à néant le risque d'erreurs humaines. Digicash délivre les références spécifiques associées à chaque paiement pour faciliter la réconciliation, ce qui est particulièrement utile dans un contexte de paiement de factures.

La tarification de Digicash est également avantageuse pour les commerçants et émetteurs de factures car elle est corrélée au montant du paiement. Le tarif de base est de 1,55% pour les paiements supérieurs à 20 euros, effectués sur le point de vente, de 7 centimes par opération pour les paiements de moins de 20 euros et de 70 centimes par paiement de facture. Ces tarifs sont dégressifs en fonction des volumes. Pendant la phase de lancement du produit, les commerçants



bénéficient de tarifs divisés environ par deux : 0,70% pour les paiements sur le point de vente, 3,5 centimes pour les paiements inférieurs à 20 euros et 35 centimes pour les factures.

Digicash étant basé sur des virements du compte courant du payeur sur le compte du commerçant bénéficiaire, le produit permet l'utilisation des outils existants pour la comptabilité (extraits de compte, Multiline, accès web banking, ...). Il n'y a donc pas besoin d'adapter des procédures comptables ou des flux financiers : l'argent est crédité sur le compte du commerçant en temps réel au moment du paiement (s'il est client auprès de la même banque) ou au plus tard le jour ouvrable suivant (s'il est client d'une autre banque).

Marketing et communication

Digicash permet d'innover en intégrant la première solution de paiement multi-bancaire.

Le produit favorise le développement du volume d'affaires en permettant le règlement d'achats, y compris importants, et renforce la relation clients par la perception positive et l'innovation.

En délivrant un historique précis des ventes (avec relevé de la date, heure, référence et montant de chaque vente), Digicash facilite une analyse précise de l'évolution des ventes et permet, à ce titre, la mise en place d'une stratégie marketing pertinente.

Il a également pour atout de pouvoir aisément être intégré à la majorité des programmes de fidélité développés par les commerçants, notamment aux systèmes déployés par les enseignes de la grande distribution. Mais Digicash va plus loin encore puisqu'il proposera prochainement un programme de fidélité aux commerçants qui n'en disposent pas encore.

Les avantages de Digicash pour les commerçants

Economique : il n'y a pas de frais d'installation ou récurrents et les commissions sont généralement inférieures à celles des autres modes de paiement électroniques existants

Stratégique : Digicash permet d'établir des statistiques de vente précises, de développer des stratégies marketing efficientes et des programmes de fidélité

Fiable et flexible: la solution est compatible avec les systèmes informatiques et flux financiers déjà utilisés par les commerçants pour assurer la gestion, le reporting ou la comptabilité

Sécurisé : le paiement est exécuté par la banque du client et les risques d'erreurs humaines lors de la facturation sont inexistants

Confortable : l'installation du système et son utilisation au quotidien sont particulièrement simples



« De nombreux commerçants commencent à utiliser Digicash en se servant d'une tablette numérique car l'adhésion est rapide et le coût minime. Ensuite, ils évoluent généralement vers une intégration plus poussée et compatible avec leurs systèmes » précise Raoul Mulheims.

60 commerçants, facturiers et autres bénéficiaires, recoupant de nombreux domaines d'activité, ont d'ores et déjà choisi de s'affilier à Digicash : Cora, Sales-Lentz, LALUX, Tango, Sudstroum, Lineheart, Luxcaddy.lu, Yellow.lu, Subway, Flibco, Sympass, Night Rider, Electris, Caritas, la Fondation Follerau ... Cela représente globalement plusieurs centaines de points de vente à travers tout le pays. Et des discussions avec plusieurs centaines d'autres commerçants et facturiers sont en cours en vue de leur adhésion prochaine.



Digicash: des entrepreneurs, des ambitions et des innovations

Raoul Mulheims

Chief Executive Officer (CEO)

- Co-fondateur de Nvision en 1999 et Managing Partner de Mpulse depuis 2006
- Initiateur du lancement des paiements SMS cross-opérateur au Luxembourg
- Conception et définition des produits de Digicash
- Gestion des relations banques et compliance



Georges Berscheid

Chief Operations/Technology Officer (COO/CTO)

- Ingénieur logiciel chez IBM à San José à partir de 2004
- Co-fondateur et CTO de Mpulse à partir de 2006
- Concepteur et architecte de l'infrastructure IT
- Architecte et coordinateur pour la mise en place de la nouvelle plate-forme transactionnelle de paiements





Jonathan Prince

Chief Business Development Officer (CBDO)

- Directeur relations opérateurs chez 123 Multimédia & vente/marketing chez LDMobile (groupe Vivendi)
- Sales & marketing Manager chez Mpulse depuis 2010
- Stratégique commerciale
- Expert pour les paiements mobiles et les relations avec les opérateurs mobiles



Mike Sergonne

Chairman of the Board (Président du Conseil d'Administration)

- Co-fondateur et Managing Partner de Nvision dès 1999
- Co-fondateur de Mpulse en 2006
- Co-fondateur de Digicash Payments
- Stratégies marketing et communication





Digicash Payments a bénéficié de l'expertise de Mpulse

Fondée en 2006 par Mike Sergonne, Georges Berscheid et Raoul Mulheims, tous les trois Luxembourgeois, Mpulse est leader au Luxembourg du paiement mobile et du routage SMS. Mpulse opère actuellement 350.000 transactions mensuelles via sa plateforme de billing. Ses solutions innovantes combinent des produits de paiements d'envoi et de réception de SMS avec une palette de services de pointe à forte valeur ajoutée, des interfaces et des applications techniques de premier ordre. La société jouit d'ailleurs d'une excellente réputation en matière de savoir-faire technologique.

Mpulse qui est également active dans les pays limitrophes, via notamment sa filiale française créée en 2009, s'adresse aux entreprises européennes qui vendent du contenu, des biens digitaux ou bien encore des services en lignes mais également aux marques et agences qui intègrent le téléphone mobile à leur stratégie marketing. Sur le marché national, Mpulse affiche de belles références puisque la société a pour clients les principaux médias luxembourgeois, différents spécialistes du contenu pour mobile internationaux ainsi que de grandes marques et enseignes du commerce luxembourgeois.

Nvision comme précurseur

Installée depuis 2008 à Leudelange, Mpulse est située dans les mêmes locaux qu'une autre société fondée et dirigée par Raoul Mulheims et Mike Sergonne : Nvision. Créée en 1999, Nvision est une web agency qui développe des sites web personnalisés: de la définition de la stratégie au webmastering en passant par le développement et le design. En un peu plus de dix ans, l'entreprise s'est taillée une sacrée réputation et travaille aujourd'hui pour de grandes entreprises luxembourgeoises et internationales. Si leurs activités et leurs marchés sont très différents, Mpulse a été créée suite au succès rencontré par Nvision dans les activités «mobiles». Dès 2004, la web agency s'était en effet positionnée sur ce marché.

Aujourd'hui l'ensemble du groupe emploie 45 personnes. Une équipe professionnelle, multiculturelle et multilingue.



Les dates clés du groupe

: Mike Sergonne et Raoul Mulheims créent leur agence web Nvision.

: Nvision définit conjointement avec les deux opérateurs mobiles luxembourgeois de l'époque le modèle économique du système de paiement par SMS Premium: les paliers tarifaires, les reversements, les frais fixes applicables...

Septembre 2004: Le premier service de vente de contenus pour téléphones mobiles, payés par SMS (par l'éditeur français Mediaplazza) est lancé sur le marché luxembourgeois par l'intermédiaire de la plate-forme de traitement, de routage de messages et de clearing de Nvision.

: Très forte croissance de l'activité d'intermédiaire de routage et de paiement SMS avec une croissance significative des volumes de SMS traités.

: L'activité de routage et de paiement est cédée à une nouvelle société: Mpulse. Georges Berscheid quitte son poste d'ingénieur logiciel chez IBM à San José en Californie pour rejoindre Mpulse en tant qu'associé et co-fondateur, en charge de tous les aspects techniques.

: Jonathan Prince intègre l'équipe de Mpulse en tant que sales & marketing manager. Il travaillait au préalable pour l'agence de marketing digital LDMobile (Vivendi Group) en tant que directeur du développement et des relations opérateurs.

: Création de Digicash Payments S.A. et lancement de la solution de paiement mobile Digicash, première solution de paiement mobile fonctionnant en débit direct depuis un compte bancaire et en mode multi-banques.